

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal

N° R-3987-2016

Phase 1

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**,  
société dûment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les  
ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après « Gaz Métro »),

---

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ**  
(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33  
DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

---

Je, soussigné, VINCENT REGNAULT, directeur, Transport et Approvisionnement gazier, faisant affaire au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de Gaz Métro et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Gaz Métro est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre du dossier R-3987-2016, Gaz Métro a déposé, sous pli confidentiel, dans le cadre de l'audience à huis clos tenue le 26 janvier 2016, les pièces B-0053, B-0054 et B-0055 (« Pièces »);
4. Les Pièces portent sur la stratégie relative aux capacités d'entreposage que Gaz Métro vise pour les années futures, et pour laquelle Gaz Métro a déjà effectué un dépôt sous pli confidentiel de certaines informations caviardées en novembre 2016;
5. À l'occasion de ce dépôt de novembre 2016, et ensuite en janvier 2017, j'ai signé deux affidavits (B-0009 et B-0028, « Affidavits ») exposant les motifs pour lesquels les informations caviardées se devaient d'être protégées par une ordonnance de confidentialité, et ce, pour une durée indéterminée;
6. Par le présent affidavit, j'affirme que les motifs invoqués dans les Affidavits sont également applicables à l'endroit des Pièces et justifient qu'une ordonnance de confidentialité soit également émise à l'endroit de celles-ci, et ce, pour une durée indéterminée;
7. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

---

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 16 mars 2017.

*(s) Vincent Regnault*

---

**VINCENT REGNAULT**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 16<sup>e</sup> jour de mars 2017

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour tous  
les districts judiciaires du Québec